

Feuille d'avis populaire de la Jonction

No 29 – Juillet 2016

Rénovation

Le projet d'assainissement énergétique de la cité Carl-Vogt va enfin débiter

Depuis l'abandon du projet de surélévation des cinq immeubles de la cité Carl-Vogt, l'Hospice général, propriétaire des bâtiments, travaille à l'élaboration d'une rénovation pour mettre les habitations aux normes énergétiques. Après un mandat d'études parallèles ayant mobilisé 14 équipes de spécialistes lors du premier tour de sélection, cinq projets ont été retenus pour être approfondis. A mi-juin, la direction immobilière de l'Hospice général a invité deux représentant-e-s des délégué-e-s d'immeubles et deux membres de l'Association des habitants de la Jonction pour présenter la proposition du lauréat.

La rénovation retenue allie protection du patrimoine des immeubles Honneger avec un assainissement raisonnable sur le plan énergétique. Les travaux sont prévus sur une durée de trois ans et ils pourraient démarrer en 2018. Le chantier se déroulera en plusieurs phases, avec la pose d'échafaudages sur une partie seulement de façade, puis sur une autre. Les ascenseurs fonctionneront dans tous les cas.

Dans les habitations

Les locataires resteront dans leur appartement durant les travaux. Ils devront déplacer quelques meubles pour permettre le changement des fenêtres et l'isolation des façades. La moitié des salles de bain devront toutefois être cassées pour changer les colonnes d'eau, ce qui entraînera quelque gênes pour les habitants concernés.

Travaux sur l'enveloppe des bâtiments

Le béton sera traité contre la carbonatation et l'isolation sera améliorée par l'injection de flocage

de cellulose (bois) isolant dans les interstices des murs extérieurs. Des seuils contre les ponts de froid seront posés. Les fenêtres actuelles seront rénovées et les vitrages remplacés. Dans l'intervalle, des fenêtres provisoires les remplaceront. Les balcons-loggias resteront ouverts.

Les toitures des immeubles seront rénovées et couvertes de panneaux solaires. Celles des garages accueilleront de la végétation. Les deux cours seraient réaménagées en lieux de détente, avec bancs, jeux, potagers urbains, salle commune et d'autres équipements communs comme des centres de tri des déchets, des abris à vélos, etc.

La direction de l'Hospice général a confirmé sa volonté de planifier des discussions de concertation régulières avec les délégué-e-s des locataires et l'Association des habitant-e-s de la Jonction afin que la période de travaux se déroule le plus harmonieusement possible. Pour notre part, nous avons soulevé l'épineuse question du montant des loyers durant les travaux et après et resterons attentifs aux réponses données.

Une séance d'information pour l'ensemble des habitants de la cité sera organisée à l'automne 2016 par les délégués, l'Association et l'Hospice général afin de présenter le projet et de transmettre les dernières nouvelles. Nous vous tiendrons au courant dès que les échéances se préciseront.

Merci de préparer vos questions et remarques pour ce moment d'échange.

Association des habitant-e-s de la Jonction

p.a. Maison de quartier de la Jonction – case postale 204 – 1211 Genève 8

info@jonx.ch – jonx.ch – ccp 10-756885-0